

DRÔME ARDÈCHE FOOT

Procès Verbaux





District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°26

REUNION du 25 et 29 janvier 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, André GALLICE, Denis GLANDU, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME.

A L'ATTENTION DES CLUBS

Nous avons décidé que malgré les conditions météorologiques de vendredi dernier, aucune décision de report général des rencontres ne serait prise pour les matchs du 27 et 28 janvier 2018 les conditions devant s'améliorer durant le week-end.

Voir info sur le site du District mis en ligne vendredi 26 janvier dans l'après-midi.

Les clubs concernés par un second report devaient tout mettre en œuvre pour inverser la rencontre ou trouver un terrain de repli, conformément à la réglementation en vigueur.

La commission appréciera, au regard des efforts fournis et des sollicitations entreprises chaque situation avec bienveillance.

Passage à l'horaire d'été à compter du 1^{er} février.

FMI : Pour les équipes de D5 la FMI sera obligatoire à compter des matchs du 03 et 04 février 2018. Les formations sont en cours veuillez- vous renseigner auprès de Sylvain FAUCUIT au siège du district

D1 ET D2 ET PLANNING DES RENCONTRES

Responsable:

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 ET REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

Nous demandons au club de DROME PROVENCE de nous renvoyer en urgence sous peine de pénalités, les feuilles de matchs manquantes :

- D3 DROME PROVENCE 1/ST PRIVAT
- D4 DROME PROVENCE 2/SAUZET

En effet celles-ci n'ont pas été saisies sur la FMI et de plus nous n'avons pas de feuille de match papier.

D5 ET CONTROLE FEUILLES DE MATCHS

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

Plusieurs clubs ont été amendés pour retard d'envoi de feuille de match. Or à ce jour nous n'avons toujours pas reçu les feuilles de match ci-dessous :

HERMITAGE 2 (journée 1 et 7) – VESSEAU 2 (J 2 et 4) – BOURDEAUX (J 3, 7 et 10) – BORUSSIA VALENCE (J 2, 7 et 9) – ST BARTHELEMY GROZON 2 (J 4) – LES VANS 2 (J 5 et 9) – AS VERCORS (J 7 et 10) – BEAUFORT SUR GERVAINE (J 8 et 10) – LA COUCOURDE (J 9) – ALLAN (J 10) – CLONAS 2 VALLONS (J 10)
Veuillez nous faire parvenir les feuilles de match de ces rencontres sous peine de pénalité.

(Voir éventuellement auprès de vos adversaires s'ils ont conservé une copie)

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Les équipes de BEAUMONTELEGER 3 et JS ST PAUL LES ROMANS ne repartent pas en 2^{ème} phase.

Reprise des matchs le 4 février 2018

Le Calendrier des Matchs de la 2^{ème} phase est publié.

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

Les matchs de coupe René GIRAUD et Xavier BOUVIER non joués le 28 Janvier ont été reportés au 18 Février 2018.

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

COUPE « PAUL GATEAUD »

Le match CONSEIL GENERAL / AS PORTUGAISE n'ayant pas eu sa durée réglementaire est à rejouer. Nouvelle date 26/02/2018 à 19h15. Si la rencontre ne se finissait pas il y aura match perdu au club recevant.

St ROMAIN LE PIC / FC BOURG LES VALENCE se jouera le 23/02/2018 à 20h.

RAPPEL

A l'issue du match l'arbitre fait la clôture de la rencontre sur la tablette et c'est le club qui doit faire la transmission **ce n'est pas la commission qui rentre vos résultats**. Sauf cas de force majeure.

VETERANS

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphane MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Les clubs n'ayant pas disputé les rencontres de championnat VETERANS doivent jouer toutes les rencontres avant le 20 avril, sous peine de match perdu aux deux équipes

FUTSAL

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

CHAMPIONNAT :

Le nouveau calendrier peut être consulté sur le site du district. Prendre les nouveaux numéros de match et remplir **correctement** les feuilles de matches.



Commission des Compétitions Jeunes

PROCÈS-VERBAL N° 25

Réunion du 26/01/18

Présents : Roselyne LAULAGNET, Philippe AUBERT, Flavie CHANAS, Claude BRESSON, Robert ASTIER

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59 - Port : 06.78.52.42.59

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Autorisations de tournois accordées :

- CHOMERAC
U 13 le 19/05/18
U 11 le 20/05/18
- RHONE CRUSSOL
U 13 F, U 15 F

Rappel règlement

Il est rappelé aux clubs qu' il ne doit pas être fait de classement lors des plateaux et des tournois (futsal et extérieur) en U 7 et U 9.

CATEGORIE U 9 ET U 7

Responsable :

Sylvain BOUCHARDON : Port : 06.71.05.96.54 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les poules définitives sont disponibles sur le site du District.

Les coordinateurs doivent envoyer rapidement les plannings des poules.

Informations

Le District DROME ARDECHE a été retenu comme site pilote par la FFF pour la journée nationale des débutants.

Pour répondre au cahier des charges imposé par la FFF nous devons modifier la date prévue pour cette journée

Elle aura lieu à RHONE CRUSSOL le samedi 26 mai.

Les informations sur le déroulement de la journée seront données ultérieurement.

CATEGORIE U11

Responsable : Philippe Aubert - Port: : 06 80 92 81

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

COURRIERS CLUBS : US VAL D'AY, FC HAUTERIVES-US LE GRAND SERRE, AS STE UZE, FC COLOMBIER ST BARTHELEMY, ES NORD DROME, FC BAUME MONTSEGUR.

Lieux des rencontres :

Les clubs des poules concernées sont priés de noter :

BOURGEOIS :

Poule A : Les rencontres du club ES NORD DROME sont programmées sur le terrain de St Martin des Rosiers, commune d'Albon.

Poule B : Les rencontres du club ES NORD DROME sont programmées sur le terrain de St Martin des Rosiers, commune d'Albon.

Calendriers : Les calendriers désormais **définitifs** sont disponibles sur le site du District en rubrique PRATIQUE/FOOT D'ANIMATION.

Inscription nouvelle équipe :

BOURGEOIS : Poule O –US VAL DE LIGNE remplace Exempt 12.

Plateaux du 27/01/2018 : Les plateaux non joués le samedi seront reprogrammés par les clubs recevants. Des dates ont été libérées dans notre calendrier pour répondre à ces situations.

RAPPEL IMPORTANT :

Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entraînera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Prochains plateaux : Samedi 03 Février 2018.

CATEGORIE U13

Responsable :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Attention

Lorsque les matchs sont joués, il est **obligatoire** d'enregistrer le résultat.

Si vous changez de date les matchs , il est **obligatoire** de prévenir par mail la Commission des Jeunes , sauf si vous le faites par footclubs.

Les feuilles de matchs doivent être scannées au District sur la boîte competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr (ne pas les envoyer par courrier)

Les clubs qui ne respecteront pas ces obligations seront amendés., comme pour le foot à 11.

Modifications de calendriers

1^{ère} division

Poule I

Meysse prend la place de l'exempt

Poule J

Retrait de MEYSSE

US VAL DE LIGNE (Largentiere) prend la place de MEYSSE

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Coupes PESTRE et QUINTIN

Les matchs qui ne se sont pas joués le 27/01/18 pour cause d'arrêtés municipaux sont reprogrammés par la Commission des Jeunes le 17/02/18.

Les clubs qui souhaitent jouer le mercredi 14/02/18 doivent en faire rapidement la demande par footclubs.

Les 1/8 finales auront lieu le 24/02/18.

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

CATEGORIE U17

Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Coupe VIVIER BOUDRIER

Les matchs qui ne se sont pas joués le 28/01/18 pour cause d'arrêtés muniuicipaux sont reprogrammés par la Commission des Jeunes le 18/02/18

Les clubs qui souhaitent jouer le samedi ou le mercredi 14/02/18 doivent en faire rapidement la demande par footclubs.

Les 1/8 finales auront lieu le 25/02/18

CATEGORIE U19

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93 - Mail : competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr

Les matchs qui ne se sont pas joués les 27-28/01/18 pour cause d'arrêtés municipaux sont reprogrammés par la Commission des Jeunes.

Consultez le site ou footclubs.

FUTSAL JEUNES

Philippe Aubert : Tél : 04 75 04 30 38 - Mobile : 06.80.92.81.87 -

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Les convocations pour la prochaine journée des catégories U13G Niveau 1 et Niveau2, sont en ligne sur le site du District.

Les clubs sont priés de noter le calendrier des prochains rendez vous Futsal Jeunes du District :

-Les 27 ou 28 Janvier 2018 pour la catégorie U13G, ½ finales Niveau 1 et Finale Niveau 2.

-Samedi 17 Février 2018 à Bourg de Péage, Complexe Sportif Vercors, Finales :

- 13 G,
- U15 G,
- U15 F,
- U17 G.

Les convocations sont en ligne sur le site du District.

IMPORTANT : Vérification des licences des pratiquants :

Le District Drôme-Ardèche vous rappelle qu'à partir de la saison 2017/2018, les licences des joueurs ne seront plus éditées en version papier. Aussi, lors des rencontres où la FMI n'est pas en vigueur, ce qui est le cas de compétition Futsal Jeunes, les Clubs auront la possibilité pour assurer la vérification de l'identité des joueurs par les officiels du District présents sur les plateaux, de présenter les licences dématérialisées depuis l'application « FOOTCLUB COMPAGNON » disponible sur smartphone ou tablette. Ce support devient une présentation officielle.

L'application FOOTCLUB COMPAGNON pouvant elle aussi ne pas fonctionner, nous vous conseillons vivement d'imprimer un listing des licences avec photo sur papier libre en suivant la procédure suivante via « FOOTCLUBS » :

- Aller sur le menu « Licences »
- Cliquer sur l'onglet « Editions et extractions »
- Cocher « Edition licenciés »
- Choisir la catégorie
- Cocher le format « Listes licences matches »
- Valider

-Une fois le téléchargement terminé, cliquer sur « Edition licences » et imprimer le document

Les points clés du règlement Futsal Jeunes est en ligne sur le site du District dans l'arborescence DOCUMENTS/DOCUMENTS/DOCUMENTS FUTSAL.

Les clubs trouveront également dans cette rubrique les feuilles de matchs à compléter avant de les présenter lors de leur arrivée sur les plateaux, ainsi que le règlement sportif des compétitions.

Nombre de joueurs maximal pour chaque équipe: 10 joueurs peuvent figurer sur la feuille de match. 8 parmi ces 10 pourront participer à une même rencontre.

Les Joueurs devront se munir de chaussures à semelles blanches ou non marquantes.

Prévoir 2 jeux de maillots numérotés ou chasubles de couleur différente.

Pratique en mixité :

Les modalités de pratique en mixité en futsal sont identiques à celles utilisées en plein air. A titre d'exemple une joueuse U16F, ne peut pas pratiquer en U15 sauf si celle-ci est intégrée dans un Pôle Espoir.

FORFAITS WEEK END 20 ET 21/01/2018:

FOOT MONT PILAT (U17),
AS VILLEVOCANCE (U15F).



District Drôme Ardèche de Football



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N°21

A L'ATTENTION DES CLUBS

Lors de la reprogrammation d'une rencontre (2ème date officielle), si le club recevant ne peut recevoir pour cause de terrain impraticable, la rencontre devra être inversée ou il devra trouver un terrain de repli sous peine de match perdu au club recevant (article 74 des règlements sportifs).

En cas d'arrêté municipal, le club recevant a l'obligation de prévenir l' élu de permanence (nom disponible sur le site du district) et aussi les officiels du match.

CHAMPIONNAT A 8

Pour informations lors de cette deuxième phase, vous devez utiliser la feuille de match papier, comme lors de la 1 ère phase.

COUPE CAMOU WOLF ET DRESCHER TARDY

Toutes les rencontres du 1 er tour de la coupe CAMOU WOLF non jouées sont reportées au dimanche 11 février 2018.



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 25

Présents : Eric MILHAN, Jean-Marie MONFORT, Vincent BRET, Michel POMMIER, Nicolas BRUNEL, Christophe GRUAU.

COURRIERS DES ARBITRES

M. Mohamed ZGHAL : CM reçu, nous vous souhaitons un prompt rétablissement.

M. Thomas BESSON : Courriel reçu pour la modification de votre adresse mail.

COURRIERS DES CLUBS

FC CHABEUIL : Courriel reçu sur la prestation de l'arbitre le 27/01/2018, nous lui transmettons votre courriel.

ES TREFLE FOOT : Demande d'arbitre en D5 pour la journée 13, le nécessaire sera fait suivant disponibilité.

ST ALBAN D'AY : Courriel reçu sur la prestation d'un arbitre, le nécessaire sera fait.

INFORMATIONS A L'ATTENTION DES ARBITRES

Nous vous rappelons que le samedi 10 février 2018 aura lieu la formation des arbitres classés D4.

Nous vous informons que la FMI sera mise en application à compter du 3 et 4 février pour les catégories : U17 PE, U15 PE et D5.

Rappel : Les indispositions sur votre compte MyFFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission de l'Arbitrage doit être faite sur la nouvelle boîte mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES CLASSES DISTRICT 1 ET DISTRICT 2

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion bilan à mi-saison des arbitres classés District 1 et District 2 aura lieu **le vendredi 2 février 2018 au siège du District Drôme-Ardèche de Football.**

Le rendez-vous initial est fixé à 19h15. La réunion prendra fin à 21h30.

Se munir du matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette soirée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Informations diverses du Président de la CDA
- Intervention technique
- Point sur les observations à mi-saison
- Perspectives pour la 2^{ème} partie de saison
- Parole aux arbitres

Liste des arbitres convoqués :

Arbitres D1

BAZRI	MUSTAPHA FARID
BERGONZI	JEAN FRANCOIS
DIF	OUADEH
DOGAN	SEBASTIEN
GRANGE	CEDRIC
KERBOGHOSSIAN	PIERRE
MEGHZILI	KARIM
SALARD	KEVIN
SOUL	KHALED

Arbitres D2

AARAB	MOUNIR
BEGOT	JEROME
BONNEVAY	LUDOVIC
BOURDEUX	CLEMENT
CHAVANON	BRUNO
DAUX	JESSY
DE JESUS SOUSA	JOSE
DUSSAUD	GERALD
GHEBBARI	NOURREDINE
NAFFAH	SAMIR
POLIZZI	MICHAEL
SEDDOUGUI	FOUAD
TENA	FABIEN
VALES	SYLVAIN
VIOUGEAS	VINCENT

FORMATION DES ARBITRES CLASSES D4

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D4 aura lieu le samedi 10 février 2018 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point sur les désignations
- Point technique (réunion d'avant match, faute technique...)
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

Liste des arbitres convoqués :

AMEUR	ZOUHAIER
AMROUNE	SAMIR
BAGHOUGH	AZIZ
BILLON	PHILIPPE
BOTTEX	RICHARD
BROSSETTE	ANDY
CABRITA	JEAN JEROME
CELLE	YOANN
DEBBAGHI	KARIM
DUC	WILFRIED
EL HADDAOUI	JALAL
ELKHCHINE	YOUSSEF
ESSON	FABRICE
FARIA CARVALHO MARTI	BRUNO
GARNIER	VIVIEN
GOMES	DAVID
GONCALVES	YOANN
GUIJARRO	LUC
HOUSSET	ROBIN
JERONIMO GONZAGA	PEDRO
KAYA	BUNYAMIN
KINDT	ALEXANDRE
KODHAI	ADEL
LAMBERT	REMI
LECAT	KEVIN
MACCHI	ANTHONY
MARZULLO	JEREMY
MATHE ROUSSEL	JEAN LUC
MIGUEL	DAVID
NAICH	MOSTAFA
NOUTAI	ZINSOU
PIGNON	JEREMY
ROMDHANE	AYMEN
SADIK	SALIM
SIMSEK	YILMAZ
TELALI	NABIL
WEBER	STEPHANE

YVON	SEBASTIEN
ZGHAL	MOHAMED

FORMATION CONTINUE DES ARBITRES D1, D2, D3, D4, D5 ET AA (SEANCE DE RATRAPAGE)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion de rattrapage des arbitres classés D1, D2, D3, D4, D5 et AA aura lieu le samedi 17 février 2018 au siège du District Drôme-Ardèche de Football à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h30 très précises. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir du matériel prise de note.

La présence à l'intégralité cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Informations du Président de la CDA
- Point sur les désignations
- Point technique (réunion d'avant match, faute technique, placement...)
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

Le Président
Eric MILHAN

Le secrétaire
Jean Marie MONFORT